



Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel

**Province de Québec
MRC De Pierre-De Saurel
Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel**

PROJET DE RÈGLEMENT # 378-19 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT # 296-07

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel a adopté le règlement de lotissement # 296-07;

ATTENDU QU'en 2016, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) de concert avec le ministère de la Sécurité publique du Québec a réalisé une cartographie précise qui répertorie les zones de contraintes relatives aux glissements de terrain dans les dépôts meubles situées majoritairement dans le corridor de la rivière Yamaska et de la rivière Richelieu. Cette nouvelle cartographie est accompagnée d'un tout nouveau cadre normatif;

ATTENDU QUE la MRC de Pierre-De Saurel a modifié son schéma d'aménagement par le règlement numéro 298-19, entré en vigueur le 4 mars 2019;

ATTENDU QUE la Municipalité doit modifier son règlement de lotissement pour se conformer au schéma d'aménagement modifié de la MRC ;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal juge ces modifications nécessaires pour le bien de la collectivité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller XXXX, appuyé par M. le conseiller XXXX et résolu unanimement d'adopter le règlement # 378-19 modifiant le règlement de lotissement # 296-07 et qu'il y soit statué et décrété ce qui suit:

Article 1 L'ajout de l'article 5.4 suivant :

5.4 LOTISSEMENT DANS LES ZONES POTENTIELLEMENT EXPOSÉES AUX GLISSEMENTS DE TERRAIN DANS LES DÉPÔTS MEUBLES

À l'intérieur des zones potentiellement exposées aux glissements de terrain dans les dépôts meubles, identifiées en annexe A-3 du règlement de zonage # 290-06 de la municipalité, tout lotissement doit respecter les normes identifiées à la section lotissement des articles 4.17.4 et 4.17.5 du règlement de zonage # 290-06 de la municipalité.

Article 2 Le présent règlement entrera en vigueur après avoir reçu les approbations requises par la loi.

Michel Aucoin
Maire

Stéphanie Dumont
Directrice générale
Secrétaire-trésorière